AVRIL 2018

Compte-rendu du conseil municipal

du 19 avril 2018

Assistaient à la réunion : Jean-Luc LEFEBVRE Maire, Alain FOURNIER 1er adjoint, Dominique REMY 3ème adjoint, Michel DEMEURE, Jean-Marie CREPEL, Katy DE SOUZA, Brigitte DEBRAUWERE, Mathieu SMAGGHE, Jean-Gabriel DEPINOY, Marie-Christine POLLET, Christelle VANHERSECKE.

Etaient excusés : Anne BENEZECH 2ème adjointe qui donne pouvoir à Jean-Luc LEFEBVRE, Anne-Sophie MOREAU 4ème adjoint qui donne pouvoir à Marie-Christine POLLET, Sylvie DUSAUTOY qui donne pouvoir à Alain FOURNIER, Cédric DUBOIS

Dans ce numéro

1 COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
2 ACTUALITE INTERCOMMUNALE
3 DELEGATION ACTION SOCIALE
4 DELEGATION EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE
5 DELEGATION ANIMATION DU VILLAGE
6 DELEGATION AMENAGEMENT CADRE DE VIE
7 DELEGATION FINANCE ET ADMINISTRATION
8 LISTE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
9 INFORMATIONS/QUESTIONS DIVERSES

1 Compte-rendu du Conseil Municipal

1.1 Approbation du compte-rendu de la reunion du 29 mars 2018

Monsieur le Maire sollicite les élus pour approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal qui a été envoyé à chaque conseiller.
Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.

1.2 Application des decisions

Toutes les délibérations ont été envoyées au contrôle de légalité le 4 avril 2018.

2 Actualité intercommunale

2.1 Point sur les dernieres reunions de la CCPC

Jeudi 5 avril : réunion de présentation de la convention entre la CCPC et Pôle Emploi concernant les aides aux personnes privées d'emploi.
Jeudi 12 avril : réunion du comité de pilotage de la zone d'activité pour validation des plans et des différentes phases du projet.
Lundi 16 avril : réunion de la commission chargée de l'aide à la personne consacrée principalement au réseau des médiathèques et leurs perspectives d'avenir ainsi qu'à la politique en matière de subventions.

2.2 Point sur le dossier de la ZAC

ZAC : un démarrage imminent…

Monsieur le maire présente l'avancement du projet de la ZAC. Cette zone de 9ha devrait se dérouler en trois phases : deux premières phases de travaux devraient démarrer dès que suffisamment de porteurs de projets se seront manifestés. Une troisième phase pourrait permettre à d'autres entreprises de s'installer un peu plus tard. En attendant, cette zone devrait servir à la permaculture.

3 Délégation Action sociale

3.1 Activite de la commission

Vers un groupement de commandes pour le bois de chauffage

La commission étudie la possibilité d'un groupement de commandes pour les habitants de la commune concernant l'achat de bois de chauffage. Une entreprise propose des prix autour de 44€ le stère pour une longueur de buches de 58 cm. L'entreprise propose plusieurs longueurs et deux modes de livraison (en vrac ou en big bag). La seule contrainte imposée est la période de livraison (mai-juin pour le vrac et septembre-octobre pour les big bags).

3.2 Choix du porteur de projet « Beguinage » (pour avis)

Monsieur Le Maire rappelle au conseil que quatre porteurs de projet étaient positionnés sur la création d'un béguinage sur l'emplacement de la ferme VERSTRATEN. Ils ont tous reçu un cahier des charges qui a été élaboré avec les services de l'Etablissement Public Foncier (E.P.F).
Suite à la réception de ce cahier des charges, un porteur de projet s'est désisté et deux autres se sont regroupés. Nous étudions donc ce jour les dossiers présentés par la société Fonciadel et la société NCG Gespatrim.

Le porteur du projet de béguinage a été retenu

Monsieur le Maire présente les deux projets aux conseillers et détaille les remarques des élus ayant participé aux réunions de présentation avec les deux sociétés. Après échange entre les élus, Monsieur le Maire sollicite le conseil pour choisir le porteur de ce projet de béguinage.

- Projet Fonciadel : 9 voix
- Projet N.C.G. Gespatrim : 3 voix
- Abstention : 2 voix

C'est donc la société FONCIADEL qui est désignée pour faire le béguinage de Wannehain.

3.3 CONVENTION AVEC L'UFCV (POUR AVIS)

Monsieur Le Maire rappelle aux élus que nous travaillons avec l'U.F.C.V. sur une mission d'animation séniors depuis dix ans.
Le contrat de partenariat avec l'U.F.C.V. mais aussi les communes de Sainghin en Mélantois et Bouvines étant échu, Monsieur le Maire propose au conseil de le prolonger dans les mêmes conditions jusqu'au 31/12/2019 et sollicite le conseil pour l'autoriser à signer la convention.

Avis du Conseil : Favorable à l'unanimité.

4 Délégation éducation, enfance, jeunesse

4.1 CONVENTION AVEC LES « JEUNES POUSSES » (POUR AVIS)

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention d'objectifs et de financement liant la commune et l'association les jeunes pousses pour l'année 2018 et précise que la subvention allouée est de 52 000 €.
Une avance de 26 000 € ayant été versée en janvier 2018, le reste de la subvention sera versée selon l'échéancier suivant :

- 13 000 € en avril 2018
- 13 000 € en septembre 2018

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité ladite convention et autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de l'appliquer.

4.2 ORGANISATION DU PERSONNEL D'ANIMATION PERISCOLAIRE

Suite au départ en retraite d'un membre du personnel d'animation, une solution de remplacement est recherchée pour encadrer les repas du midi. Trois pistes sont à l'étude : l'embauche d'une personne pour la cantine et le ménage, l'embauche d'un contrat aidé pour la cantine ou l'augmentation du nombre d'heures d'un membre du personnel (hors animation) pour renforcer l'encadrement de la cantine.

5 Délégation Animation du village

5.1 LES ANIMATIONS DEPUIS LA DERNIERE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nos manifestations rencontrent un vif succès…

31 mars : chasse aux œufs : il y avait 28 inscrits et une cinquantaine de personnes présentes. La manifestation a eu un beau succès.
7 avril : repas organisé par l'APE : il y avait 134 inscrits. La manifestation s'est parfaitement déroulée.
8 avril : Paris-Roubaix : il a fait très beau et le monde était au rendez-vous pour cet événement festif.
Ateliers de la Médiathèque : la Médiathèque propose, comme régulièrement, de nombreux ateliers. Ces dernières semaines, les participants ont pu décorer des œufs de Pâques, dessiner ou jouer aux échecs.

5.2 LES MANIFESTATIONS A VENIR

A partir du 20 avril : ducasse : des tickets seront offerts à 359 enfants le lundi 23 avril de 18h à 19h. Les forains resteront jusqu'au 1er mai.
21 avril : braderie : elle se déroulera de 14h à 19h.
1er mai : cette manifestation débutera à 11h à la Grange et sera l'occasion de récompenser 5 médaillés du travail ainsi que 13 jeunes électeurs.
8 mai : la cérémonie de célébration de l'Armistice aura lieu à 9h45.
12 mai : combat de coqs.

6 Délégation Aménagement cadre de vie

6.1 Point sur les travaux en cours

Un nouvel abribus pour nos jeunes…

L'abribus vient d'être posé.
Deux entreprises ont été contactées pour réaliser un devis pour la réalisation de toilettes supplémentaires dans la cour.
Des travaux sont en cours sur l'abat-son de l'église.
La CCPC est en train de changer des luminaires sur l'ensemble de la commune.
Les travaux de voirie des rues de la Vache Bleue et du Chemin Vert sont prévus pour la fin de l'année.

6.2 Convention avec le fournisseur d'acces « fibre » pour la mairie (pour avis)

Monsieur DEMEURE, conseiller délégué aux travaux, après avoir reçu et comparé les différents fournisseurs d'accès propose de garder la société Nordnet qui nous fournit actuellement la connexion internet par la parabole. Il précise que le coût mensuel est de 19.90 € pour les 6 premiers mois et de 29.90 € pour la suite + 3 € de location pour la Box (frais de dossier offerts) pour un engagement de 24 mois.
Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil pour l'autoriser à signer une convention avec la société Nordnet pour 2 ans.
Avis du conseil : Favorable à l'unanimité.

6.3 Echange de terrains (parcelles ZE246, ZE249 et ZE250) (pour avis)

Monsieur le Maire informe le conseil de la demande d'un habitant de Wannehain, à qui la commune a vendu un terrain et qui a assorti cet achat d'une clause de travaux à exécuter par la mairie sous contrainte de 100 € par jour à régler par la commune à l'acquéreur. La vente ayant eu lieu il y a dix ans, cet habitant semble en droit de réclamer 365 000 € ce qu'il n'a pas l'intention de faire.
Un accord tacite avait été pris par la précédente équipe municipale qui stipulait l'abandon de la contrainte financière en échange de la jouissance des parcelles ZE 246, 249 et 250.
Afin d'éviter tout contentieux Monsieur le Maire propose de régulariser cette situation :
- En échangeant les parcelles ZE 246, 249 et 250 contre l'abandon des poursuites pour récupérer la contrainte financière de 100 € par jour.
- En confiant à Maître Potier de Templeuve la régularisation de cet échange aux frais de la Municipalité.

Avis du conseil : Favorable à l'unanimité.

7 Délégation Finance et administration

7.1 Point sur le budget 2018

Monsieur Alain FOURNIER, adjoint aux finances indique que l'Etat a enfin publié les dotations dont bénéficieraient les communes pour cette année. La dotation de solidarité rurale étant en hausse cette année, les prévisions faites lors du précédent conseil municipal sont maintenues.

7.2 demande de desaffiliation de la C.U. de Dunkerque du CDG59 (pour avis)

Monsieur le Maire informe le conseil que le président de la communauté urbaine de Dunkerque, affiliée volontaire au Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale du Nord, souhaite son retrait.
Conformément aux dispositions de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n°85-643 du 26 juin 1985, il peut être fait opposition à cette demande.
Monsieur le Maire sollicite donc le conseil pour accepter la demande de désaffiliation de la Communauté Urbaine de Dunkerque.
Avis du conseil : Favorable à l'unanimité.

8 Liste des décisions prises en application de l'article 2122-22 du code général des collectivités territoriales

Néant.

9 Informations/Questions diverses

Monsieur le Maire indique qu'il tient à la disposition des conseillers qui le souhaitent le rapport d'activités 2017 de « EOLLIS ».

Fin du conseil municipal : 22h15.
Prochain conseil : jeudi 17 mai à 20h